Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/04/2026 - 11065 - 2017 B 02742 - 829 817 691 - ABA ROUGE

ABA ROUGE

Numéro SIRET : **82981769100019**
Code APE : **6420Z**

39 AVENUE DE LA MARNE
33700 MERIGNAC

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Sommaire

Bilan et Compte de Résultat 1

Proposition d'affectation du résultat 5

Bilan et Compte de Résultat

ABA ROUGE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

Edité le 17/06/2025

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	127 000		127 000	25,51	127 000	25,87
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	490		490	0,10	490	0,10
TOTAL (I)	***127 490***		***127 490***	25,60	***127 490***	25,97
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	356 247		356 247	71,55	339 227	69,09
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	14 187		14 187	2,85	24 288	4,95
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	***370 434***		***370 434***	74,40	***363 515***	74,03
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***497 924***		***497 924***	100,00	***491 005***	100,00

ABA ROUGE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 — Présenté en Euros — Edité le 17/06/2025

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 115 000)	**115 000**	23,10	**115 000**	23,42
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	5 641	1,13	511	0,10
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	95 924	19,26	9 717	1,98
Report à nouveau			-11 248	-2,28
Résultat de l'exercice	***-3 818***	-0,76	***102 584***	20,89
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***212 747***	42,73	***216 565***	44,11
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts			2 078	0,42
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	285 177	57,27	272 362	55,47
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***285 177***	57,27	***274 440***	55,89
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***497 924***	100,00	***491 005***	100,00

ABA ROUGE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 — Présenté en Euros — Edité le 17/06/2025

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)								
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			3 625		8 061		-4 436	-55,02
Impôts, taxes et versements assimilés								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			***3 625***		***8 061***		***-4 436***	-55,02
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-3 625**		**-8 061**		**4 436**	55,03
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations					110 970		-110 970	-100,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)					***110 970***		***-110 970***	-100,00
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			192		326		-134	-41,09
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***192***		***326***		***-134***	-41,09
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-192**		**110 644**		**-110 836**	-100,16
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**-3 818**		**102 584**		**-106 402**	-103,71

ABA ROUGE

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 — Présenté en Euros — Edité le 17/06/2025

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)			***110 970***		***-110 970***	-100,00
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***3 818***		***8 386***		***-4 568***	-54,46
RÉSULTAT NET	**-3 818** *Perte*		**102 584** *Bénéfice*		**-106 402**	-103,71
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ABA ROUGE
S.A.R.L. au capital de 115 000,00 Euros
Siège social : 39 AVENUE DE LA MARNE
33700 MERIGNAC
R.C.S. : BORDEAUX 829 817 691

Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce
Exercice clos le 31/12/2024

Chers associés,

En application des dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée auxdits articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

La gérance



ABA ROUGE
S.A.R.L. au capital de 115 000,00 Euros
Siège social : 39 AVENUE DE LA MARNE
33700 MERIGNAC
R.C.S. : BORDEAUX 829 817 691

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2025

Le 30/06/2025,
à 17 heures,

Monsieur Benoit GRANDOVEC, détenant 3795 parts sociales,
Monsieur Antoine MARTIN, détenant 3910 parts sociales,
Monsieur Adrien PAGET, détenant 3795 parts sociales,

Associés de la société **ABA ROUGE,** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Antoine MARTIN préside la séance en qualité de plus fort associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 approuve lesdits comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 lesquels font apparaître **une perte** de **3 817,92** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **une perte** de **3 817,92** Euros. L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **- 3 817,92** Euros au report à nouveau Débiteur pour un montant de **3 817,92** Euros. Il passera ainsi de 0 Euros, à la somme de - 3 817,92 Euros après affectation.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance



ABA ROUGE
S.A.R.L. au capital de 115 000,00 Euros
Siège social : 39 AVENUE DE LA MARNE
33700 MERIGNAC
R.C.S. : BORDEAUX 829 817 691

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2025 AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **une perte** de **3 817,92** Euros. L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **- 3 817,92** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau Débiteur pour un montant de **3 817,92** Euros. Il passera ainsi de 0 Euros, à la somme de - 3 817,92 Euros après affectation.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Pour copie certifiée conforme
La gérance

